

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

REUNION PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Directeur général provincial assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H40'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 15 avril 2024 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Mme le Gouverneur f.f., Mme DEFRANG et M. MÜLLER. Par ailleurs, on vient de me prévenir que Mmes Katty FIRQUET et Murielle BRODURE-WILLAIN sont au Conseil d'administration de l'IILE pour le moment et MM. Claude KLENKENBERG et André DENIS sont coincés dans les bouchons, ils arrivent d'ici une dizaine de minutes.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés :

M. LE PRESIDENT. – M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA, Chef de groupe.- Mme SCHEEN ne sera pas là aujourd'hui

M. LE PRESIDENT.- M. VANDEBURIE ?

M. VANDEBURIE, Chef de groupe. – Mme SAMEDI et Mme LEBEAU

M. LE PRESIDENT.- M. CAPPÀ ?

M. CAPPÀ, Chef de Groupe.- M. LECERF

M. LE PRESIDENT.- M. CIALONE ?

M. CIALONE, Conseiller provincial.- Mme VANDEBERG pour l'instant

M. LE PRESIDENT.- M. LEJEUNE ?

M. LEJEUNE, Chef de Groupe.- Mme MONVILLE sera en retard.

M. LE PRESIDENT.- A mon avis il y a un problème sur la route de Verviers (Rires)

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour ainsi qu'un carton d'invitation pour le Salon des mandataires qui se tient ces jeudi 18 et vendredi 19 avril, ainsi qu'une brochure le concernant.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Monsieur Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Discussions et votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.

Document 23-24/189 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Soiron sur Scène », dans le cadre de la 16e édition du Festival Soiron sur Scène, le 11 août 2024 à Soiron.

Document 23-24/190 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « La Mêlée », dans le cadre de la création théâtrale « Jean », de janvier à mars 2024.

Document 23-24/211 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Arsénic » dans le cadre de l'organisation du Festival «Rêve général», qui se déroulera du 2 au 28 avril 2024, à Liège.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour (documents 23-24/189, 23-24/190 et 23-24/211) ont été regroupés à la demande des membres de la première Commission.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 8 voix pour et 2 abstentions que votre première Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

Document 23-24/191 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Académie de Musique Grétry » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour (document 23-24/191).

Ce document a été soumis à l'examen de la première Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre première Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/192 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « RBC Wanze » – Organisation d'un tournoi international de basket-ball du 8 au 12 mai 2024 au Hall omnisport de Wanze.

Document 23-24/193 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Société Flèche Ardennaise », dans le cadre de l’organisation de la 59ème édition de la Flèche Ardennaise le 12 mai 2024 à Stavelot et de la 58ème édition de la course « Aubel -Thimister – Stavelot » du 2 au 4 août 2024.

Document 23-24/194 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Ligue Francophone de handball » – Fonctionnement pour la saison 2024-2025.

Document 23-24/195 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Liège Panthers » – Fonctionnement de la post-formation des jeunes joueuses de basket-ball saison 2024-2025.

Document 23-24/196 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « R&M » dans le cadre de l’organisation de la Nuit des Gladiateurs 4 (gala de Kick-boxing – boxe Thaï), le 18 mai 2024.

Document 23-24/197 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Maasmarathon de la Meuse » dans le cadre de l’organisation de la 25ème édition du « SchneiderElectric-Maasmarathon de la Basse-Meuse », le dimanche 5 mai 2024 à Visé.

Document 23-24/198 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de la Régie communale autonome de Hamoir dans le cadre de l’organisation du Marathon de l’Ourthe le 29 septembre 2024 à Hamoir.

Document 23-24/199 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de Monsieur Didier PETITJEAN pour l’association de fait « Le Comité provincial de football de la Province de Liège », dans le cadre de l’organisation des finales de la Coupe de la Province de football, les 18 et 20 mai 2024.

Document 23-24/212 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Vélo Club Cité Jemeppe » - 49ème édition du « Grand Prix du Vélo Club Cité Jemeppe », le 22 septembre 2024 à Jemeppe/Meuse.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l’ordre du jour (documents 23-24/192 à 23-24/199 et 23-24/212) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Le document 197 ayant soulevé une question, j’invite le rapporteur, Madame Caroline LEBEAU, qui est remplacée par Madame Sandrina GAILLARD, à nous en faire connaître les conclusions.

Mme Sandrina GAILLARD, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Député provincial – Président, chers Collègues.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

Une Commissaire demande pourquoi il y a une augmentation de 32.000 € du budget 2024 par rapport à 2023 dans l'organisation du Maasmarathon. L'Administration ne pouvant répondre, un contact a été pris avec l'organisation de l'événement, M. Tony GUARINO afin d'obtenir les précisions souhaitées concernant son projet de budget 2024, plus particulièrement sa majoration par rapport à celui de l'édition 2023.

Il précise que le Maasmarathon de la Basse-Meuse fêtera en 2024 son 25^{ème} anniversaire. A cette occasion, il est espéré la participation de 3.000 athlètes au lieu de 2.500 habituellement et le renforcement du prestige de l'événement.

Divers postes de dépenses vont donc enregistrer une augmentation, un plan de communication pour ambitieux va être ainsi développé. En outre, chaque participation se verra offrir un t-shirt en matière « technique » et une médaille « 25^{ème} ». Ceci justifie donc l'augmentation des dépenses au projet de budget 2024.

Enfin, il est à noter que la proposition de subside provincial reste, elle, inchangée par rapport aux deux éditions précédentes.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Madame la Conseillère provinciale. Les huit autres documents n'ayant, quant à eux, soulevé aucune question, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces neuf documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les neuf résolutions.

Document 23-24/200 : Octroi de subventions en matière Santé – Demande de soutien de l'asbl « Revers », dans le cadre de l'organisation d'une résidence d'été durant l'été 2024 et de l'achat d'un clavier pour l'atelier de création sonore.

Document 23-24/201 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « 361 Degrés », dans le cadre de l'organisation de deux courses « Woman race », le 17 mars à Liège et le 8 septembre 2024 à Eupen.

Document 23-24/202 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « Cap2sports », dans le cadre de l'achat d'un vélo électrique adapté aux personnes en situation de handicap.

Document 23-24/203 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien du CHU de Liège, département de Gestion du Système d'Information (GSI), dans le cadre de l'organisation de la 1re édition du congrès ALASS-GISEH, du 4 au 6 juillet 2024 à Liège.

Document 23-24/204 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de la Fondation Léon Fredericq – Octroi de bourses aux jeunes chercheurs durant l'année 2024.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 15, 16, 17, 18 et 19 de l'ordre du jour (documents 23-24/200 à 23-24/204) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Ces cinq documents n'ayant soulevé des questions, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne ces cinq documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les cinq résolutions.

Document 23-24/205 : Octroi de subventions en matière d'Affaires sociales – Demande de soutien de l'asbl « Fédération des motocyclistes de Belgique–Fedemot », dans le cadre de l'achat de deux motos électriques durant l'année 2024.

Document 23-24/213 : Octroi de subventions en matière d'Affaires sociales – Demande de soutien de l'asbl « Sofélia » – Centre de planning familial Soralia de Verviers, dans le cadre de l'achat d'un échographe durant l'année 2024.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 20 et 21 de l'ordre du jour (documents 23-24/205 et 23-24/213) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

Document 23-24/214 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'association « Forum Européen pour la Sécurité Urbaine » (EFUS) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 22 de l'ordre du jour (document 23-24/214).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/215 : Conventions de partenariat portant sur l'accueil des éditions 2025 à 2027 inclus des Classiques ardennaises.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 23 de l'ordre du jour (document 23-24/215).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/206 : Règlement d'ordre intérieur de la Maison Erasmus de la Haute École de la Province de Liège – Modification.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 24 de l'ordre du jour (document 23-24/206).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc à l'unanimité que votre troisième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/207 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Dyle-Gette » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 25 de l'ordre du jour (document 23-24/207).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 abstentions que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/216 : Octroi de subventions en matière d'Infrastructures et de Développement durable – Proposition de convention entre la Commune de Soumagne, la SOFICO, le Service public de Wallonie et la Province de Liège relative à la réalisation de travaux pour l'aménagement d'un parking d'écovoiturage et d'une aire de convivialité entre la sortie 37 de l'autoroute E42 et la rue de Wergifosse à Soumagne.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour (document 23-24/216).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 abstentions que votre quatrième Commission vous

propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/208 : Manifestation d'intérêt de la Province de Liège pour un marché lancé par la centrale d'achat du SPW relatif à l'acquisition de véhicules de service pour une période de 4 ans – Prise d'acte de la décision du Collège statuant sur base de l'urgence impérieuse résultant d'évènements imprévisibles.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 27 de l'ordre du jour (document 23-24/208).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre cinquième Commission vous invite dès lors à en prendre acte.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise d'acte.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil prend acte de ladite résolution.

Document 23-24/209 : Cultes – Budget 2024 de la mosquée Fatih, sise rue de Tilleur 140 à 4420 Saint-Nicolas – Avis favorable.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 28 de l'ordre du jour (document 23-24/209).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et a soulevé des questions. J'invite donc le rapporteur, M. Pierre ERLER, à nous en faire connaître les conclusions.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2024

M. Pierre ERLER, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre cinquième Commission s'est effectivement réunie le 10 avril dernier afin de procéder à l'examen de plusieurs dossiers, notamment le budget de la mosquée Fatih, située à Saint-Nicolas, il s'agit du document 23-24/208.

Un Commissaire très attentif signale que cet établissement demande une intervention financière provinciale et donc que la Province attend légitimement que la mosquée Fatih lui adresse un budget, c'est la procédure.

Or, à la lecture du dossier, on constate que ledit budget devait parvenir à nos services pour le 30 août 2023. Est-ce le cas ? Non. Pour le 30 septembre peut-être 2023 avec un mois de retard ? Non. Le 31 décembre, pour la fin de l'année ? Non.

Le dossier nous est parvenu le 13 mars 2024, avec plus de six mois de retard, d'où la question du Commissaire : quel délai de retard tolérons-nous dans les dossiers de demande de subside ? Je vous rappelle que ce sont des gens qui nous demandent de l'argent.

Il lui est répondu qu'en fait, il n'y a pas de délai. En l'occurrence, il s'agit d'un dossier qui dépend de la Région Wallonne pour lequel la Province n'effectue que simplement la vérification du dossier et donc deux rappels ont quand même été adressés à la mosquée Fatih de la part de la Région Wallonne, plus un rappel de la part de la Province en lui signalant quand même que si les délais n'étaient pas à l'avenir un peu mieux respectés, cela pourrait nuire à la recevabilité de son dossier.

Le point est donc adopté par 10 voix pour et 1 abstention. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Conseiller provincial. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ... dans les délais ?

(Rires)

M. LE PRESIDENT.- Personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/210 : CHR Citadelle : Assemblée générale extraordinaire fixée au 30 avril 2024.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 29 de l'ordre du jour (document 23-24/210).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 4 abstentions que votre cinquième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

VI. - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024.

M. LE PRESIDENT.- Point 30 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

VII.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 16 mai 2024 à 16H30.

Je vous remercie, bonne fin de journée.

La réunion publique est levée à 16H55'.